

4<sup>e</sup> rencontres francophones transport mobilité (RFTM) Esch-sur-Alzette, Luxembourg 8-9-10 juin 2022

## <u>Proposition de session thématique</u>

## LES POLITIQUES PUBLIQUES DE TRANSPORT EN AMÉRIQUE DU NORD : UN RENOUVEAU POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL ?

Charlotte Ruggeri, chercheuse associée au LVMT, Université Gustave Eiffel (<a href="https://www.lvmt.fr/equipe/charlotte-ruggeri/">https://www.lvmt.fr/equipe/charlotte-ruggeri/</a>)
Matthieu Schorung, postdoctorant, SPLOTT et chercheur associé au LVMT, Université Gustave Eiffel (<a href="https://www.lvmt.fr/equipe/matthieu-schorung/">https://www.lvmt.fr/equipe/matthieu-schorung/</a>)

Numéro spécial de revue projeté (O/N) ; si oui, nom de la revue

Non

Texte d'appel à communications (environ 300 mots)

Dès son arrivée au pouvoir, Joe Biden annonce un vaste plan d'investissement dans les infrastructures qui se traduit dans une loi (*Infrastructure Investment and Jobs Act*) votée en novembre 2021. Ce plan représente un renouveau pour les politiques publiques de transport aux États-Unis, à la fois en raison des sommes prévues (1200 milliards de dollars), mais aussi en raison des constats réalisés (retard d'investissement dans le transport ferroviaire, nécessité de corriger des infrastructures ayant renforcé des logiques de ségrégation ou encore une volonté de rendre ces infrastructures plus résilientes). Au Canada, on peut penser au plan d'investissement « Investir dans le Canada », prévu sur 12 ans et lancé en 2016, qui permet d'avoir un peu de recul sur les politiques menées.



Ces grands plans d'investissement pour les infrastructures nous semblent intéressants parce qu'ils soulèvent plusieurs questions concernant l'Amérique du Nord :

- Tout d'abord, on peut s'interroger sur les objectifs et la portée de ces projets, qui mêlent à la fois des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, mais où la répartition des fonds semble encore donner la part belle aux infrastructures routières, pourtant déjà très soutenues par les pouvoirs fédéraux.
- L'autre questionnement est celui du rôle des acteurs impliqués: si l'État fédéral se présente comme un acteur central lors du lancement de ces plans d'investissement, leur mise en œuvre repose avant tout sur les acteurs fédérés et locaux, souvent en avance sur les États fédéraux dans ce domaine. Toutefois, ces États fédérés dépendent aussi de ces financements, d'où une relation et des jeux de pouvoirs et d'échelles ambivalents.
- Un axe intéressant est aussi celui du soutien aux réseaux de transports urbains et régionaux, avec une volonté d'encourager les mobilités actives, en particulier aux échelles urbaines et métropolitaines.
- Enfin, dans les cas des États-Unis en particulier, le plan Biden ouvre une réflexion sur des sujets peu présents dans les politiques publiques de transport jusque-là, notamment le statut de certaines institutions, comme Amtrak.

Au-delà de ces pistes, il nous semble que d'autres axes de réflexion existent autour de ces plans d'investissements dans les transports publics en Amérique du Nord et nous accueillerons plus généralement des propositions menant une réflexion sur l'idée d'un renouveau des politiques publiques de transport en Amérique du Nord.

5 mots clés

Amérique du Nord ; politiques publiques ; État fédéral ; renouveau ; transition écologique

Document à retourner à : <u>rftm2022@liser.lu</u>